

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 1^{er} mars 2023**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 03-2023**

**Demande de crédit pour rénovation fenêtres, armoires et parois classes et sanitaires
au collège du Martinet, bâtiments A et C**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Daniel Emery, Gilles Favre, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 1^{er} février 2023 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu.

Madame Mery, présidente du Codir, Messieurs Delafoge et Walter, membres du Codir et Mme Houmard, directrice d'Enjeu étaient présents à notre réunion pour présenter le préavis qui nous a été transmis le 25.01.2023.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la présentation, les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

Les locaux du collège du Martinet sont mis à rude épreuve, que ce soit dans leur utilisation journalière importante ou dans la déprédation dont ils sont la cible.

Les fenêtres (239 pièces dans bâtiment A et C) ont été rénovées en 2011 et sont fabriquées en métal de bonne qualité. Malheureusement, par leur utilisation très importante, leurs pièces de fermetures, joints et ferrures sont à remplacer dans leur ensemble afin de maintenir un entretien complet et une bonne isolation de l'ensemble.

Les armoires du bâtiment A (44 pièces), qui ont 50 ans, doivent être rénovés dans leur ensemble tout en gardant la structure de bonne qualité de celles-ci.

Les murs des classes (400 m2 env.) et sanitaires (350 m2 env.) des bâtiments A et C doivent être rénovés dans leur ensemble afin de palier à un vieillissement normal dû à leurs utilisations quotidiennes et malheureusement aussi à une forte déprédation dont ils sont la cible.

Remarques

L'investissement de 103'950.- frs pour la rénovation proposée du bâtiment A et C est avéré et nécessaire pour continuer à offrir des locaux agréables et fonctionnels.

Ces travaux sont prévus pendant l'été 2023.

En complément, la Cofin souhaite qu'une étude complète énergétique des bâtiments soient proposée par le Codir pour mettre en lumière si des travaux seraient nécessaires à court, moyen, et long terme pour une meilleure efficacité énergétique des locaux.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 02-2023 tel que proposé.

Bursins, le 9 février 2023



Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Daniel Emery

Gilles Favre

Rolf Keller

Christian Scaiola

Boris Wirrich